

**@ NOUS CONTACTER**



**CENTRE DE RÉÉDUCATION  
PROFESSIONNELLE AUXILIA**

Association Reconnue d'Utilité Publique  
7 rue des Haras – 92000 Nanterre  
☎ 01 55 69 31 30 – 📠 01 47 29 85 28

**E-mail :** [crpauxilia@asso-auxilia.fr](mailto:crpauxilia@asso-auxilia.fr)

**👉 VOTRE CONTACT**

**Annabelle PATTIER**

Psychologue du travail

Chargée d'Insertion Professionnelle

☎ 01 55 69 31 41 – 📠 01 47 29 85 28

**E-mail :** [apattier@crp-auxilia.com](mailto:apattier@crp-auxilia.com)

**CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE**



**Formations TERTIAIRE**

## **STAGES EN ENTREPRISE PLANNING 2019**



**V**ous avez le souhait d'accueillir une personne en situation de handicap (stage ou emploi) ?

Nos stagiaires sont prêts à répondre à votre besoin

### LA MISSION DU CRP AUXILIA

L'Association AUXILIA depuis sa création jusqu'à nos jours, offre à des personnes en grandes difficultés sociales (personnes handicapées, demandeurs d'emploi longue durée, détenus...), des formations en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle.

Nos formations sont dispensées par des formateurs certifiés justifiant d'une expérience professionnelle avérée (5 ans minimum). Toutes et tous sont titulaires d'un titre ou diplôme de niveau supérieur à celui enseigné.

Nos plateaux techniques sont construits et adaptés afin de répondre au mieux aux exigences du monde du travail.

### NOS FORMATIONS QUALifiantES

- ⇒ **EMPLOYÉ ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL** : 17 mois (niv. V)
- ⇒ **SECRÉTAIRE COMPTABLE** : 20 mois (niv. IV)
- ⇒ **COMPTABLE ASSISTANT** : 20 mois (niv. IV)
- ⇒ **SECRÉTAIRE ASSISTANTE** : 17 mois (niv. IV)

**ÉLÉMENTS COMMUNS** : Un titre professionnel délivré par l'État

Les formations qualifiantes débouchent sur un titre professionnel reconnu au niveau national et délivré par le Ministère du Travail.

Le C.R.P. AUXILIA spécialisé dans l'accueil de Travailleurs Handicapés, met en place un accompagnement pédagogique et médico-social spécifique pour chaque stagiaire accueilli, afin de lui donner les meilleures chances de réussite et de réinsertion professionnelle.

Dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005, vous leur permettrez de devenir les professionnels que vous recherchez.

### PÉRIODES DE STAGES EN ENTREPRISE

Durant leur formation, nos stagiaires effectuent des stages en entreprise pour des périodes allant de 15 jours (stages découverte), à six semaines ou plus.

Ces stages sont conventionnés et non rémunérés.

### FORMATIONS QUALifiantES

#### EMPLOYÉ ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL

- Du 08/04 au 17/05 2019 2<sup>nde</sup> immersion
- Du 03/06 au 12/07 2019 1<sup>ère</sup> immersion
- Du 04/11 au 13/12 2019 2<sup>nde</sup> immersion

#### SECRÉTAIRE ASSISTANTE, *option anglais*

- Du 01/04 au 10/05 2019 1<sup>ère</sup> immersion
- Du 30/09 au 08/11 2019 2<sup>ème</sup> immersion

#### SECRÉTAIRE ASSISTANTE, *option comptabilité*

- Du 7/01 au 15/02 2019 1<sup>ère</sup> immersion
- Du 20/05 au 28/06 2019 2<sup>ème</sup> immersion

#### SECRÉTAIRE COMPTABLE

- Du 7/01 au 15/02 2019 1<sup>ère</sup> immersion
- Du 09/09 au 18/10 2019 2<sup>ème</sup> immersion

#### COMPTABLE ASSISTANT

- Du 11/03 au 21/04 2019 1<sup>ère</sup> immersion (4 stagiaires)
- Du 29/04 au 21/06 2019 2<sup>nde</sup> immersion

### FORMATION PRÉ-QUALifiantE

**PARCOURS « REMISE A NIVEAU DECLIC » - 6 mois (Stage découverte 15 jours)**

↳ A valider